

L'E-Ordonnance Suisse - un exemple de collaboration interprofessionnelle dans la numérisation du système de santé



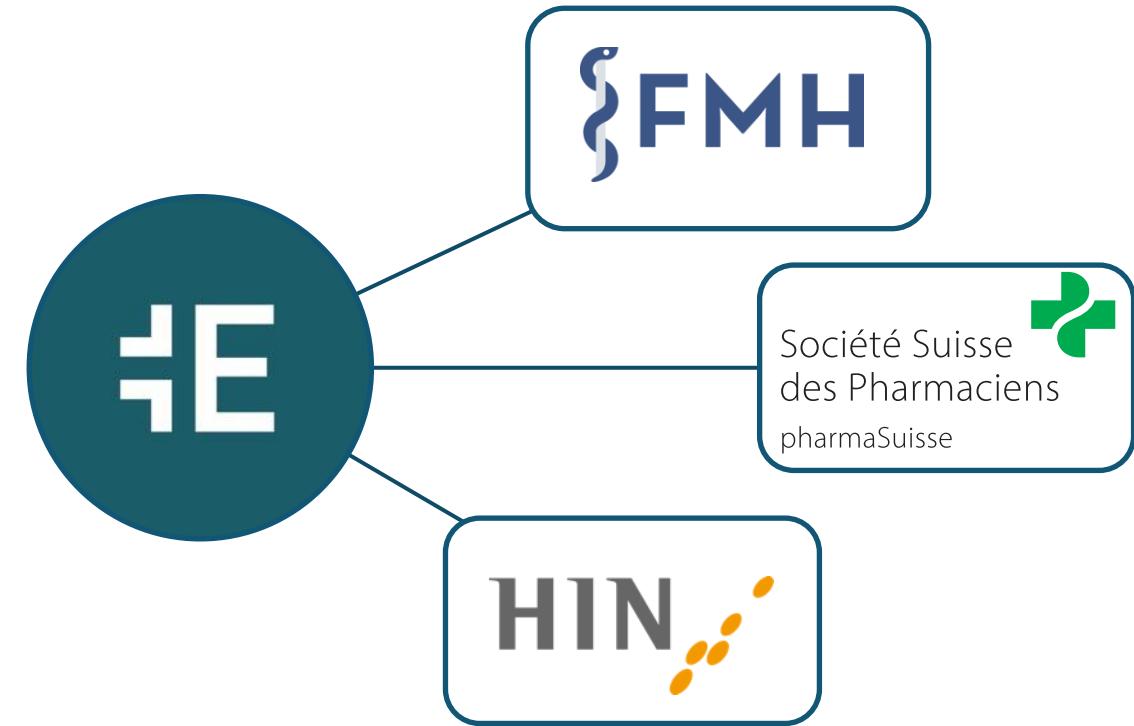
Jan Kämpf,
Health Info Net AG

Agenda

- Description du service E-Ordonnance Suisse
- Objectifs du service E-Ordonnance Suisse
- Principes du service E-Ordonnance Suisse
- Fonctionnement du service E-Ordonnance Suisse
- Conformité du service E-Ordonnance Suisse avec l'OMéd art. 51 al. 2
- Statut de la mise en œuvre de l'E-Ordonnance en Suisse

Description du service E-Ordonnance Suisse

- E-Ordonnance Suisse est une initiative de la **Société suisse des pharmaciens pharmaSuisse** et de la **Fédération des médecins suisses FMH**.
- Le service E-Ordonnance Suisse permet de signer et d'enregistrer des ordonnances électroniques, de les honorer et de vérifier leur validité. Il ne stocke aucune donnée confidentielle de patients. Le service E-Ordonnance Suisse est mis à disposition par **Health Info Net AG (HIN)**.



Objectifs et statut actuel de l'E-Ordonnance Suisse

Fin 2024, capacité technique des fournisseurs de systèmes, d'ici 2029, adaptation à grande échelle de l'e-prescription.

1. Habilitation technique de toutes les pharmacies d'ici fin 2024

- ✓ Une solution technique est prête pour toutes les pharmacies
- ✓ 1 200 pharmacies (14.1.2024) soutiennent déjà activement le service d'e-ordonnance

2. Pénétration maximale des systèmes PIS/KIS/applications pour patients

- ✓ 10 principaux fournisseurs de SIC sont en direct ou en passe de l'être
- ✓ 19 hôpitaux représentant 6 systèmes SIH sont en cours de mise en œuvre ou ont l'intention de le faire.
- ✓ 3 prestataires de services de télémédecine et de nombreux portails de patients et fournisseurs d'applications

3. L'E-Ordonnance comme norme de prescription d'ici 2029

- ✓ Déjà plusieurs milliers d'e-recettes par mois avec une forte croissance mois après mois
- ✓ L'encaissement électronique de l'e-ordonnance est essentiel pour éviter les utilisations multiples

externe



Page 14

Principes du service E-Ordonnance Suisse

Service centré sur le patient, pratique, efficace, sûr, conforme et non discriminatoire

Utilité: E-Ordonnance Suisse ...

- ... est **simple dans l'utilisation**.
- ... **appartient à la patiente ou au patient**, qui **choisit librement la pharmacie**.
- ... contribue à la sécurité des traitements médicamenteux.
- ... crée une valeur ajoutée et rend la **prescription et la délivrance** de médicaments **plus efficaces, plus sûres et plus économiques**.

Service: Le service E-Ordonnance Suisse ...

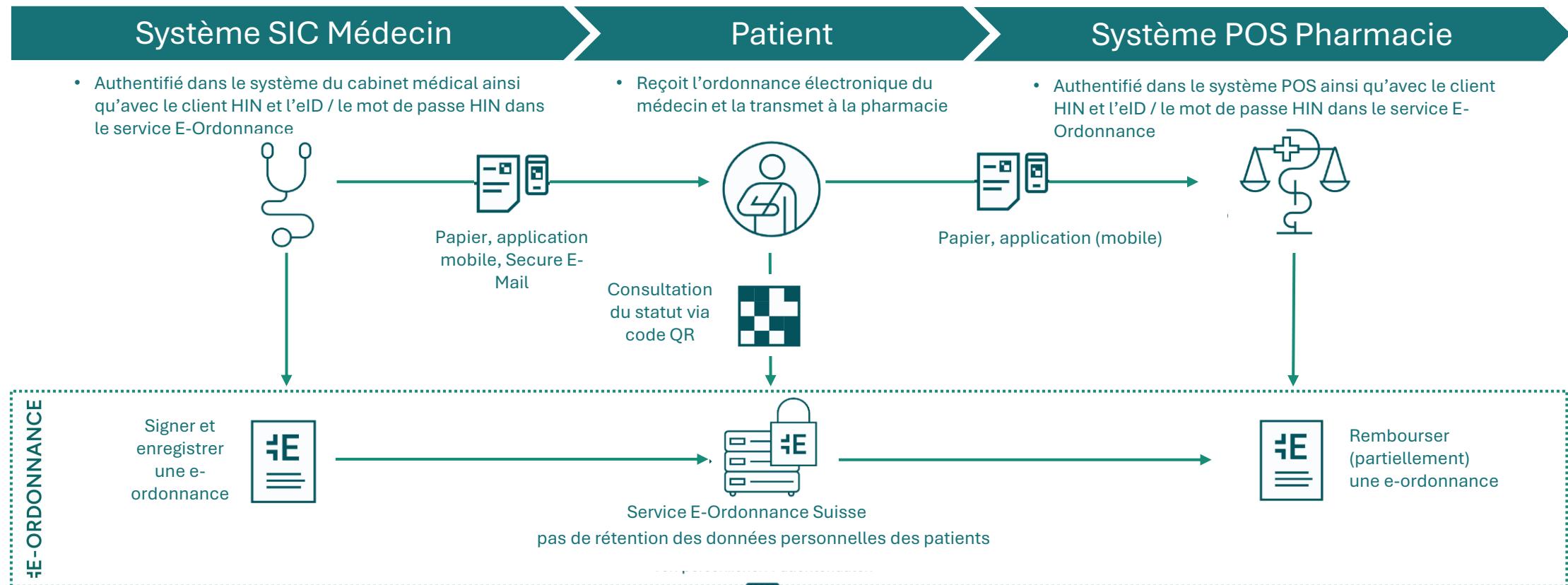
- ... peut **être facilement intégré dans les systèmes primaires** et est ouvert à tous.
- ... fonctionne avec l'**identité HIN et d'autres identités électroniques conformes au DEP**.

Caractéristiques: E-Ordonnance Suisse ...

- ... est **conforme à la LPTTh et à la protection des données** et minimise les données.
- ... permet de réduire le risque d'abus.
- ... est **exempt de frais** et fonctionne **avec et sans DEP**.
- ... **se concentre sur la prescription et non sur la délivrance de médicaments**.
- ... est **non discriminatoire** et peut être utilisé **dans n'importe quelle pharmacie** au choix.
- ... **impose une utilisation électronique** même si l'ordonnance est imprimée sur papier.
- ... se compose d'un **jeu de données signé et enregistré**, qui peut être représenté sous forme de **code QR**.

Fonctionnement du service E-Ordonnance Suisse

Service intégré dans l'environnement système informatique des cabinets et des pharmacies



Structure de la signature E-Ordonnance Suisse

Le code QR de l'ordonnance électronique contient les données de l'ordonnance sous forme numérique ainsi qu'une signature électronique:

1. Lien vers la page d'information / l'application web
2. Données d'ordonnance au format CHMED16A
3. Données de signature pour la vérification

1

2

3

<https://ePrescription.hin.ch/#CHMED16A1H4sIAAAA...zLfbdojbzj4y8tzloh3dokgQAAA==&q07IE0g...7edd3601>

Fragment URL - les données restent locales

Les données relatives aux patients et aux médicaments sont enregistrées dans le code QR. HIN ne stocke dans son centre de données sécurisé en Suisse que les données pertinentes pour la vérification de la signature et les données relatives au statut de soumission. Aucune donnée confidentielle de patients n'est stockée de manière centralisée.

E-Ordonnance Suisse - Reconnaisable grâce à une visualisation uniforme

Paquet de révision- Publication au T4/24, mise en œuvre d'ici fin 2025

- **Visualisation uniforme**

- Souhait de nombreux fournisseurs de systèmes primaires
- Assurer la conformité juridique OMéd
- Assurer la reconnaissance pour tous les participants

- **Introduction et publication de la CHMED16A-Prescription Révision 2**

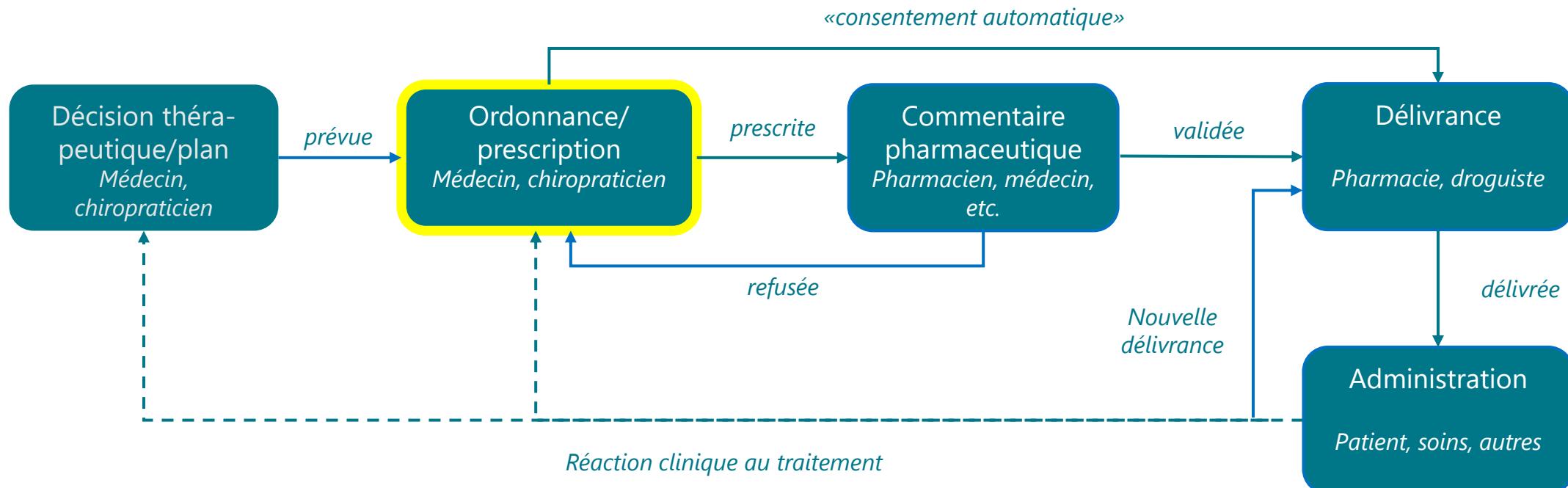
- **Nouvelles fonctionnalités**

- Blocage/déblocage" temporaire d'ordonnances électroniques par le médecin ou le pharmacien
- Vérification de la concordance entre le GLN du médecin émetteur et celui du médecin signataire



L'ordonnance électronique est intégrée dans des processus en amont et en aval

L'ordonnance électronique dans le processus de médication



Base légale

OMéd art. 51, al. 2, rapport explicatif de l'OMéd

Art. 51, al. 2.
OMéd

«Si l'ordonnance est établie sur papier, elle doit porter la signature manuscrite de la personne qui la rédige. Les prescriptions électroniques peuvent être munies d'une signature électronique qualifiée ou être transmises **de manière à satisfaire aux exigences de sécurité en matière d'authenticité, d'intégrité des données et de confidentialité d'une manière comparable à celle qui prévaudrait si elles étaient munies d'une signature électronique qualifiée.**»

Rapport
explicatif sur
l'OMéd

«Pour les ordonnances électroniques, il est possible de choisir – au lieu d'une signature électronique qualifiée – une signature ou une forme de transmission qui garantit les différentes fonctions de sécurité telles que la garantie de l'**authenticité (autorisation du prescripteur d'établir l'ordonnance)**, de l'**intégrité des données (protection contre les falsifications)** ainsi que de la **confidentialité (protection contre une utilisation multiple)** de manière aussi efficace que la signature électronique qualifiée selon l'art. 14, al. 2bis, CO.»

...et répond aux exigences d'authenticité, d'intégrité des données et de confidentialité selon l'OMéd art. 51, al. 2

Authenticité

Autorisation du prescripteur d'établir une ordonnance

- Identification vidéo analogue à l'identification selon ETSI TS 119 461 pour la signature électronique qualifiée, donc comparable
- Identité conforme à la LDEP avec attribut «médecin»
- Procédures d'authentification conformes à la LDEP et comparables au niveau de sécurité de la signature électronique qualifiée

externe

Intégrité des données

Protection contre les falsifications non détectées du contenu des documents

- Jeu de données de l'ordonnance électronique protégé contre les manipulations et signé, représenté dans le code QR
- La valeur de hachage de l'ordonnance est enregistrée dans le service d'E-Ordonnance et validée lors de la soumission, qui doit obligatoirement se faire par voie électronique.
- La signature contient l'identité du médecin prescripteur (nom, eID, horodatage, signature cryptographique)

Confidentialité

Protection contre les utilisations multiples, protection des données

- L'ordonnance électronique est enregistrée, cryptée et enchaînée sur une infrastructure centrale
- La minimisation des données est préservée
- Aucune donnée personnelle sensible n'est enregistrée de manière centralisée
- Les données de journal contiennent le statut de soumission ainsi que l'identité et l'horodatage du médecin, du pharmacien / de la pharmacie

Page 11

Statut de la mise en œuvre du Service E-Ordonnance Suisse

Nous avons bien progressé dans l'intégration dans les systèmes primaires.



Autres informations utiles sur l'E-Ordonnance Suisse

- Livre blanc du service E-Ordonnance Suisse en D/F/I : [Livre blanc du service E-Ordonnance Suisse](#)
- E-Ordonnance Suisse expliquée en bref en D/F/I : [Le service E-Ordonnance Suisse – en bref](#)
- Vidéo explicative sur l' E-Ordonnance Suisse : [Vidéo explicative sur l' e-ordonnance](#)
- Site web d'E-Ordonnance Suisse : www.e-ordonnance.ch
- Concept avec cas d'utilisation : [Concept avec cas d'utilisation](#)
- Principes : [Principes E-Ordonnance Suisse](#)
- Portail des intégrateurs : <https://developers.e-rezept.ch/erezept/>

Nous vous remercions de votre soutien à l'initiative E-Ordonnance Suisse !

Merci beaucoup. Vous avez des questions?

‡E-REZEPT

‡E-ORDONNANCE

‡E-RICETTA